



4^{ème} dimanche de l'Avent : 22 et 23 décembre 2012

« Heureuse celle qui a cru ! » (Saint Luc)

Heureux sont-ils ceux qui font confiance à la Vie.

Heureux sont-ils ceux qui à travers les appels du monde, savent y discerner l'appel de Dieu.

Heureux sommes-nous qui croyons à l'accomplissement des paroles qui nous sont dites de la part du Seigneur !

Père Dominique HENRY

Messes de la nuit de Noël

18h30 Espace Jean-Marie POIRIER pour les personnes isolées avec les Petits frères des Pauvres
Messes pour les familles : 18h Sainte Jeanne - 19h Sainte Bernadette et Ormesson – 23h Saint Martin et Noiseau - 23h15 Chennevières



MESES DU JOUR DE NOEL : 25 décembre

9h et 10h30 Chennevières – 10h Ormesson – 10h30 Ste Bernadette – 10h30 Les Cèdres - 11h St Martin

Par avance, nous vous en remercions : **Appel aux chauffeurs :**

Si vous êtes disponibles en sortant de la messe le soir de Noël, nous avons besoin de chauffeurs pour raccompagner des personnes âgées de L'espace Jean-Marie Poirier à chez elles (dans Sucy ou les alentours proches) entre 22h et Minuit. Merci de contacter notre responsable chauffeurs, **Sandrine Deyrieux Tel. 06 64 72 69 50.**

Un peu de chaleur humaine pour rompre la solitude le soir de Noël !

En lien avec l'association des **Petits Frères des Pauvres** de Paris, notre antenne de Sucy-en-Brie organise chaque année un réveillon de Noël où 150 personnes, âgées, handicapées ou souffrant simplement de solitude, sont invitées.

Au programme, un spectacle, une chorale de Gospel, une messe de Noël suivie d'un repas fraternel puis un bal, le tout dans une ambiance festive et familiale ! Une soirée rendue possible par les dons et la présence de 80 bénévoles adultes et enfants. **La quête de la messe de Noël à 19h à Sainte Bernadette nous sera reversée.** Soyez généreux et contribuez à donner un peu de chaleur humaine pour rompre la solitude le soir de Noël. Par avance nous vous en remercions.

Grégoire & Emmanuelle Outters. Tel. 01 45 90 59 48.



Plus qu'une semaine pour envoyer votre contribution au denier de l'Eglise pour l'année 2012 nécessaire, comme vous le savez à la vie de l'Eglise. Pour être validé pour l'année 2012 et recevoir votre reçu fiscal, votre chèque doit être daté, au plus tard, **du 31 décembre 2012.** Il en est de même pour les dons en ligne. Chèque à libeller à l'ordre de l'ADC (Association diocésaine de Créteil) et à remettre au centre paroissial ou à déposer dans la corbeille des quêtes dominicales. D'avance merci !

Pour votre information : à ce jour, il manque encore 940 370 € de Denier pour assurer, en 2012, 75% des traitements des prêtres et des salaires et charges des Laïcs chargés de mission dans notre diocèse de Créteil.

Pour Sucy-Noiseau il nous manque 40 000€.

Que faites-vous pour la soirée du **31 décembre** ? Rien de précis ? Rejoignez la communauté des sœurs marianistes à partir de 20h30. A 21h projection d'un film sur grand écran suivie des Vigiles et à 0h00 champagne ! Venez avec quelque chose à partager, au 12 bis rue Albert Pleuvry à Sucy.